

Trois-Rivières, le 15 septembre 2025

Monsieur Donald Martel
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6

**OBJET : ÉOLIENNES EN MILIEU AGRICOLE EN MAURICIE :
PRÉOCCUPATIONS AU REGARD D'UN DÉFI D'ENVERGURE**

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, j'aimerais d'abord vous féliciter pour votre entrée en fonction à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et de souligner la proximité naturelle entre la Mauricie et le Centre-du-Québec. Nos régions partagent des réalités agricoles et économiques intimement liées; c'est dans cet esprit de voisinage et de collaboration que nous vous écrivons.

Permettez-moi d'abord de vous faire part de nos préoccupations face à un immense défi auquel notre région est confrontée.

En 2023, l'entreprise TES Canada a annoncé un projet de construction d'une usine d'hydrogène requérant le déploiement de plus d'une centaine d'éoliennes en milieu agricole – une situation nécessaire en l'absence d'un bloc énergétique suffisant par Hydro-Québec. Réalisé majoritairement en milieu agricole, ce parc éolien retrancherait près de 150 hectares de superficies cultivées, ce qui nous dénonçons avec véhémence. Dans un contexte où l'on aspire à une plus grande autonomie alimentaire du Québec, ce projet vient à l'encontre de notre vision, et nous avons besoin de votre aide en ce sens.

Les impacts cumulatifs sur la productivité (chemins d'accès, compaction, drainage, servitudes) et sur la planification des entreprises agricoles soulèvent de vives inquiétudes. De plus, ce parc éolien s'ajoute à la pression exercée par des promoteurs qui cherchent à s'implanter en zone agricole – développement commercial et résidentiel, routes, télécommunications, transport d'énergie,

etc. Nos terres sont l'objet de convoitises répétées et nous observons, à regret, l'érosion de notre richesse collective.

Dans ce contexte, nous vous demandons d'intervenir dès maintenant afin de concilier les objectifs énergétiques du Québec et la protection du territoire agricole. Nous sollicitons la mise à l'étude, avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et Hydro-Québec, de l'allocation d'un bloc énergétique additionnel couvrant les besoins du promoteur pour éviter l'implantation d'un parc éolien en zone agricole dynamique. Cette orientation est également soutenue par le promoteur lui-même.

Des actions doivent être prises sans délai, puisque le projet menace à court et moyen terme nos terres agricoles. Nous vous intimons de répondre de façon cohérente aux impératifs de sécurité alimentaire et d'aménagement du territoire que partage votre ministère.

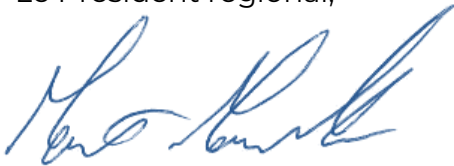
Afin d'échanger rapidement et concrètement sur cet enjeu propre à la Mauricie et qu'aux autres défis auxquels sont confrontés vos voisins de la Mauricie, nous sollicitons une rencontre à très brève échéance avec vous et votre équipe. Nous souhaitons y exposer, de façon structurée, les impacts agricoles anticipés, les mécanismes possibles de « zéro perte nette », ainsi que les paramètres d'une collaboration constructive.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention portée à cette demande et demeurons disponibles pour convenir d'un moment de rencontre et vous transmettre tout document préparatoire utile.

Vous saurez gré de communiquer avec notre directeur des communications, Jean-Sébastien Dubé, au 819 378-4033 p. 295, afin d'établir un premier contact.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre mes salutations les plus distinguées.

Le Président régional,



Martin Marcouiller